

# Une démarche de gestion durable pour la traçabilité des produits

C'est une assemblée générale un peu particulière qui s'est tenue hier à Corte, en la salle des mariages de la maison commune. Y étaient réunis tous les acteurs du monde de la forêt, des propriétaires aux consommateurs, en passant par les transformateurs. L'association de certification forestière pour la Corse (PEFC Corse) avait convié ses adhérents : ONF, CRPF, l'association des communes forestières de Haute-Corse, la CTC, Corse Bois Énergie, les entreprises de scierie, les Charpentiers de la Corse, l'association régionale des chasseurs et A muntagnera étaient notamment présents.

L'association de certification forestière pour la Corse, présidée par Daniel Luccioni, travaille à une politique de gestion durable des forêts sur tout le territoire insulaire : « Nous voulons proposer au consommateur des produits dont la traçabilité est facilement identifiable, grâce au label PEFC, qui fonctionne un peu à la manière du logo AB pour l'alimentation » précise Gisèle Fanget, chargée de mission. Derrière le logo PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes)

se cache une certification internationale qui atteste que la forêt dont provient le produit, qu'il s'agisse de bois, de papier ou de meuble, est gérée de manière durable. Déjà effective dans certaines régions du Continent, cette labellisation devrait intervenir dès le second semestre 2010 sur l'île : « Les intervenants seront évidemment contrôlés pour obtenir le certificat PEFC. De cette façon, nous pourrions insister sur la politique de qualité de gestion durable à un niveau régional. Seul, un propriétaire ne peut pas faire grand-chose, mais en entrant dans ce processus, il aura accès à des outils de gestion spécifiques » explique Daniel Luccioni. « C'est important car dès les prochains mois, les administrations vont avoir obligation de n'acheter que du matériel labellisé PEFC, et nous souhaitons que la Corse soit rapidement en condition pour remplir les différents critères ».

## Préserver les forêts insulaires

C'est, notamment dans l'objectif de préserver au mieux les quelque 70 000 hectares de forêt corse - dont 25 % appartient à la CTC et 75 % à des

privés - que le label PEFC est utile : « Le but de notre association est de faire se concerter tous les acteurs du monde de la forêt, afin d'établir un schéma directeur cohérent et approuvé par tous. C'est le premier espace en Corse où tous les partenaires du milieu forestier sont réunis » insiste encore le président du PEFC Corse. « Nous souhaitons faire en sorte que le consommateur aille naturellement vers les produits labellisés, en sachant quelles sont les implications citoyennes de son geste » ajoute Gisèle Fanget. Un but que les partenaires s'attachent à poursuivre dans les années à venir.

S.O.



Les adhérents de l'association de certification forestière se sont réunis à Corte, autour de leur président Daniel Luccioni, et des vice-présidents, Jean-Christophe Angelini et Antoine Orsini.

(Photo Jeannot Filippi)